

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°110 – Septembre 2016

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité)

23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : contact@nord-palestine.org

Edito :

Le Nord-Pas-de-Calais mobilisé pour les prisonniers politiques palestiniens

L'AFPS Nord-Pas-de-Calais édite un nouveau bulletin plus spécialement consacré aux prisonniers palestiniens. Il est destiné à une semaine de mobilisation particulière à Lille et Douai pour la libération des prisonniers palestiniens du 2 au 9 octobre 2016. Il est destiné aux adhérents de l'association comme aux marraines et parrains, mais il sera aussi sur nos stands.

Dans notre région le mouvement de soutien aux prisonniers est particulièrement vigoureux et ne se limite pas à notre association. **Nous avons l'ambition de faire converger les solidarités en contribuant à faire vivre un réseau de solidarité dans lequel marraines et parrains de prisonniers ont toute leur place. Nous publions ici un témoignage de prisonnier, en réponse au courrier de sa marraine, qui montre que les prisons israéliennes connaissent et apprécient la solidarité venue du Nord.**

Ce système d'oppression que constitue l'appareil carcéral israélien qui est un des éléments du système d'apartheid de l'occupant se traduit par un mépris permanent des droits élémentaires de la personne humaine. **L'Enfance brisée est intolérable. Et nous tenons à le faire savoir pour y mettre fin.**

Les prisons israéliennes sont marquées, notamment depuis le mois de juin par de multiples mouvements de lutte des prisonniers palestiniens, dont des grèves de la faim. Celle de Bilal Kayed s'est prolongée durant plus de deux mois. Leur objet est lié au placement de détenus libérables en détention administrative. La prison est prolongée sans jugement. Pis cette détention administrative est renouvelée. Ce déni de droit se multiplie.

Ce qui est remarquable c'est que ces mouvements de lutte appuyés par des centaines de détenus contraint les autorités carcérales d'occupation au recul. D'autant plus qu'un mouvement international de solidarité se développe.

Bilal Kayed a cessé sa grève de la faim parce que les autorités d'occupation vont devoir le libérer en décembre. Il est possible de mettre en échec Israël par la mobilisation d'abord des prisonniers, mais aussi par la solidarité internationale. C'est cette solidarité qui a été assurée aux frères Boutboul.

Ce que Salah Hamouri nous indiquait lors de sa tournée de mai 2012 à Lille, Douai, Auby, Seclin, Somain, Grenay se vérifie aujourd'hui : la solidarité internationale est nécessaire et unie, en bas, elle pèse sur l'occupant, jusqu'à le forcer à reculer.

Jean-François LAROSIERE

Liberté pour Bilal Kayed et les 7000 prisonniers palestiniens

AFPS Nord-Pas de Calais

1^{er} août 2016

Bilal Kayed, prisonnier palestinien, est actuellement en grève de la faim. Celle-ci dure depuis près de 50 jours. Il est accompagné par plusieurs dizaines de co-détenus. Alors qu'à l'issue de sa peine il aurait dû être libéré son emprisonnement persiste. **Comme plusieurs des 7000 prisonniers palestiniens il est victime de la pratique israélienne de la détention administrative.** L'AFPS Nord-Pas-de-Calais rappelle qu'au regard du droit international comme du droit humanitaire, la détention administrative pratiquée par Israël, leur est contraire. **La 4^{ème} Convention de Genève de 1949 qui s'applique dans le territoire palestinien occupé est violée.**

Une intervention de solidarité urgente concernant les prisonniers palestiniens est d'autant plus nécessaire que, parmi ceux-ci, figurent des enfants. L'AFPS Nord-Pas de Calais popularise la campagne des ONG françaises pour la Palestine : « Enfances brisées. Les mineurs palestiniens dans le viseur de la répression israélienne ». Vous trouvez ici le travail de l'AFPS Nord-Pas-de-Calais à ce sujet.

Les autorités israéliennes sont appelées à libérer Bilal Kayed comme les 7000 prisonniers palestiniens, en particulier les enfants. Les dirigeants et élus français sont interpellés à ce sujet.

L'urgence concernant les prisonniers n'est pas, hélas, le seul dossier « chaud » concernant l'occupation de la Palestine. Le **nettoyage ethnique** se poursuit à Jérusalem comme en Cisjordanie, **ainsi à Naplouse**, pour laquelle notre association poursuit ses mobilisations.

Cette situation est tout sauf accidentelle : **les dirigeants israéliens ne cachent pas leur volonté comme leurs pratiques expansionnistes.** Pour la Palestine, le vice-ministre des Affaires Etrangères israélien déclare : *« Cette terre est à nous. Toute cette terre est à nous. Nous ne devons pas nous en excuser. »* **Ils ne dissimulent pas leur volonté d'impunité.**

Celle-ci est intolérable aux yeux des peuples. Les violations répétées du droit, les crimes comme à Gaza, l'occupation méritent sanction. C'est en toute indécence que de nombreux médias, ainsi la Voix du Nord, se livrent à la présentation d'Israël comme modèle en matière de lutte contre le terrorisme.

Toute coopération militaire ou sécuritaire doit cesser avec ce pays qui viole le droit international. **L'AFPS Nord-Pas-de-Calais rappelle son engagement à l'appel de la société civile palestinienne de 2005, dans le mouvement pacifique de Boycott-Désinvestissement-Sanctions (BDS) contre Israël, état raciste et expansionniste.** Aujourd'hui il se montre solidaire de municipalités, comme celle de Bondy, qui affirment publiquement la nécessité de respecter le droit.

Question écrite du député du Nord, Alain Bocquet à propos de Bilal Kayed



ASSEMBLÉE
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ALAIN BOCQUET
DÉPUTÉ-MAIRE
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Ministre des Affaires Etrangères et du
Développement International
37 quai d'Orsay
75700 PARIS 07 SP

AB/CV/6689

Le 3 août 2016

Monsieur le Ministre,

J'attire votre attention sur le récent courrier qui vous a été adressé par l'Association France-Palestine Solidarité Nord-Pas-de-Calais, à propos du sort de Bilal Kayed, prisonnier palestinien en grève de la faim depuis près de 50 jours.

Comme l'association le précise le mouvement mené par Bilal Kayed, rejoint par d'autres prisonniers, est lié à son placement en détention administrative alors qu'il aurait dû être libéré après avoir purgé sa peine.

Je vous remercie des prolongements que vous réserverez à la demande d'intervention auprès des autorités israéliennes afin qu'il soit libéré ainsi que les autres prisonniers en détention administrative c'est-à-dire sans accusation ni procès.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Alain BOCQUET

Un Palestinien suspend une grève de la faim

25 août 2016



Bilal Kayed, en détention administrative depuis le 13 juin, a mis fin hier à sa grève de la faim après 71 jours. Sa détention ne sera pas renouvelée, il ne sera plus placé en isolement et pourra recevoir des visites de sa famille.

Un Palestinien emprisonné par Israël sans procès a mis fin aujourd'hui à 71 jours d'une grève de la faim, après avoir reçu des garanties que sa détention administrative ne serait pas renouvelée, selon son parti et son avocate.

Bilal Kayed, 34 ans, avait entamé sa grève de la faim pour dénoncer son maintien en détention sans nouvelle inculpation, après avoir purgé l'intégralité de sa peine de 14 ans et demi pour ses activités au sein du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), parti de gauche considéré comme « terroriste » par l'Etat hébreu.

Il devait être libéré mi-juin. Mais Israël a décidé de le placer en détention administrative, qui permet l'incarcération de suspects pour une durée illimitée sans leur garantir de procès ni même leur notifier une inculpation. Sa détention avait été renouvelée de trois mois la semaine dernière. « Bilal Kayed a suspendu sa grève de la faim après être parvenu à un accord qui garantit que sa détention administrative ne sera plus renouvelée, qu'il ne sera plus placé à l'isolement et que sa famille pourra lui rendre visite », a indiqué dans un communiqué le FPLP. Plusieurs Palestiniens placés par Israël en détention administrative ont mené de telles grèves. Ils y ont tous mis fin après avoir obtenu que leur incarcération ne soit pas renouvelée.

Le FPLP, qui animait la mobilisation autour de Bilal Kayed, a salué « la victoire du camarade Kayed », toujours menotté à son lit d'hôpital pour le moment. L'avocate de M. Kayed a confirmé à l'AFP que « Bilal Kayed a suspendu sa grève de la faim après que nous ayons discuté avec lui. Il a accepté l'accord ».

letter: 3 Ramon Prison 12/06/2016
رسالة رقم 3

**Une lettre de prisonnier
palestinien en réponse à sa
marraine nordiste**

السلام عليكم يا [redacted] - آمل ان تكونوا بخير
انتم واهلكم جميعاً
ان شاء الله
FRANCE EURO 2016
Dear M, [redacted]

I would like to thank you very much for the nice post card you sent Héron CENDRE in your letter 49 dated 1/06/2016.

Longtime I didn't have your letters and don't know if you have mine too.

Nowadays we are doing "Ramadan" month in which we stop eating and drinking from 4:00am till 19:50 in night.

I will finish my years in the Prisonessle after 3 years from now, hope we will see by then in our home in Hebron.

I would like to ask you about giving your address to my neffu "the daughter of my sister" She is now studying in Hebron University, please let me know if I can do that?

"We have a new friend in the Prison, his name is JI [redacted] who helps me writing this letter, he knows french as he used to work with AFPS when he was working with PARC Jerusalem.

finaly, all my Regards to you and your family, hopping to hear from soon

والسلام عليكم
وسنة لكم

Voici la réponse de Khalil (traduite par Yves Jardin du groupe national prisonniers que nous remercions) au courrier que lui envoie régulièrement, dans sa prison israélienne, une amie de Douai. Khalil n'avait pas écrit depuis plusieurs années. Son courrier contient des informations précieuses.

Une mobilisation est en cours pour la libération des prisonniers, après celle menée cet été pour Bilal Kayed, qui a obtenu des engagements de libération des autorités pénitentiaires de l'occupation israélienne.

Le mouvement de solidarité avec les prisonniers palestiniens porté par l'AFPS Nord-Pas-de-Calais se trouve conforté dans ses mobilisations. Il y a des grévistes de la faim dans les prisons.

Jean-François Larosière

Lettre: 3 Prison de Ramon, 12/06/2016

Chère M.

J'aimerais vous remercier énormément pour la gentille carte postale, le Héron Cendré, que vous m'avez envoyée dans votre lettre 49 datée du 01/06/2016.

Il y a longtemps que je n'ai pas eu de lettres de vous et je ne sais pas non plus si vous avez reçu les miennes.

Actuellement, nous faisons « Ramadan », mois pendant lequel nous arrêtons de manger et de boire de 4 h à 19 h 50 le soir.

Je finirai mes années en prison - si Dieu le veut - dans trois ans d'ici maintenant, j'espère que nous nous verrons alors chez nous à Hébron.

Je voudrais vous demander si je peux donner votre adresse à ma nièce, "la fille de ma soeur ». Elle fait actuellement ses études à l'Université d'Hébron; s'il vous plaît faites-moi savoir si je peux le faire.

Nous avons un nouvel ami à la prison, son nom est J qui m'aide à écrire; il sait le français étant donné qu'il a eu l'habitude de travailler avec l'AFPS quand il travaillait avec le PARC à Jérusalem.

Pour finir, toutes mes amitiés à vous et à votre famille, en espérant avoir bientôt de vos nouvelles.

Khalil M



Rencontre de l'automne 2013 à Douai, à la faculté de droit de l'Université d'Artois contre la détention administrative des Palestiniens.

QUAND L'ETAT D'ISRAEL UTILISE LA PUNITION COLLECTIVE ENVERS LES FAMILLES PALESTINIENNES

Mohamed et Mahmoud Balboul viennent d'arrêter la grève de la faim qu'ils avaient débutée il y a 78 jours pour dénoncer leur placement en détention administrative depuis juin 2016...

Ces deux frères, âgés de 25 et 23 ans, sont les fils de Ahmad al Balboul, leader des brigades des martyrs Al -Aqsa, tué en 2008 par les forces israéliennes.

Leur arrestation, au début du Ramadan a suivi celle de leur sœur, Nuran Mahmoud le 13 avril 2016. Cette jeune fille de 14 ans a été accusée d'avoir un couteau dans son cartable. Son comité de défense a toujours réfuté cette accusation et a déclaré qu'elle avait été agressée par des soldats lors de sa détention.

Nuran Mahmoud est restée 3 mois en prison, et à sa sortie elle a appris l'incarcération de ses frères, en détention administrative.

Cette détention permet de garder les Palestiniens en prison, par période de 6 mois renouvelable, sans notifier d'inculpation, ni garantir de procès.

Un accord quant au terme de leur détention a été obtenu, ils devraient être libérés en décembre mais que dire du procédé utilisé par Israël ?

S'en prendre aux familles des dirigeants politiques, est à l'encontre du droit international : harcèlement, incarcérations, brutalisation d'enfants, détention administrative...

Tout cela a pour seul objectif de briser toute volonté de résistance au sein de la société et des familles.

Sanaa al Balboul, la maman, après la mort de son époux, est devenue enseignante, elle a tout fait pour ses enfants... Mohamed est dentiste, Mahmoud suit des études de psychologie et Nuran est scolarisée.

Sanaa déclare : « I was hoping my happiness would continue but Israel didn't want us to be happy »

"J'espérais que mon bonheur pourrait continuer mais Israël n'a pas voulu que nous soyons heureux"



Nuran avec Sanaa, sa mère, devant le portrait de son père et de ses frères

D'après Ma'an news

L'AFPS Nord-Pas de Calais a décidé plusieurs rendez-vous de lutte et de solidarité avec les prisonniers palestiniens les 2, 8 et 9 octobre à Douai et Lille :

- **Dimanche 2 octobre à Douai** : stand à la **Braderie Place du Général de Gaulle** de 9h à 16h
- **Samedi 8 octobre à Lille**, de 10 à 20h, stand à la **Journée des associations et du bénévolat** au «Grand Sud»
- **Dimanche 9 octobre à Douai** : stand au **Forum des associations** à Gayant Expo

LE RESTE DE L' AGENDA voir → www.nord-palestine.org/agenda.htm

Samedi 1 octobre, de 10h à 12h, à la MRES à Lille : CA de l'AFPS 59/62

Samedi 1 octobre à 15h devant Euralille à Lille : Action BDS

Mardi 11 octobre à 18h30, Espace Marx, 6bis rue Roger Salengro à Hellemmes :

*Rencontre-débat «**Droit au boycott. Liberté pour l'action citoyenne**» >>*

*avec **J.C.Duhamel**, Docteur en droit et ingénieur de recherche Université de Lille*

organisé par AFPS 59/62, Communauté Palestinienne, MRAP, FSU, Union syndicale Solidaires, FUIQP

Du vendredi 4 novembre au vendredi 2 décembre à Lille : Festival « Palestine »

COTISATION ANNEE 2016

<http://www.nord-palestine.org/COTISATION2016.pdf>

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2016.

Le barème des cotisations est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Vous trouverez donc ci-dessous un bulletin à remplir et à nous envoyer à l'adresse qui figure dans l'entête.

Nom : **Prénom**

Adresse :

Code Postal : **Commune :**

Tél. domicile : |__| |__| |__| |__| |__| | Tél. mobile : |__| |__| |__| |__| |__| |

E-mail :@.....

Profession : **Année de naissance :**

<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
1	Inférieurs à 500 € /mois :	10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois :	25 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois :	40 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois :	55 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois :	70 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois :	85 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois :	100 €
8	Supérieurs à 3 500 € /mois :	120 €

Signature

- Je cotise dans la tranche n°..... soit€
Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€)
et notre lettre électronique d'infos mensuelle.
@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @
- Je soutiens les activités de l'AFPS et verse la somme de €.
- J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €
(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)
- Je verse la somme totale de€**
Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais
La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20